

COMPTE RENDU

Commission Locale des Usagers

Mardi 09 mai 2023



Rédacteur : Timothée Chantrelle VNF/DDEV

I - Fonctionnement de la commission

a) La date de la prochaine commission est fixée : mardi 14 novembre 2023, 14h – 16h30, accueil café à 13h30

b) N. Chartre, VNF, demande si les membres de la commission souhaitent poser des questions diverses.

Les questions diverses posées sont les suivantes :

- Un point sur le blocage de la navigation lors des grèves de début d'année a été demandé

Il est rappelé que les compte-rendus des CLU et les documents présentés sont publiés sur l'internet de VNF.

II - Navigation, sécurité et chômage

IIa) Point sur les mesures d'accompagnement en faveur des navigants mises en place par CNR suite au blocage de la navigation consécutive à la contestation de la loi sur la réforme de retraites

- P. Meffre, CNR, fait le point sur cet évènement et les suites données par la CNR

P. Meffre indique que les écluses CNR de Vaugris et Bollènes ont été bloquées par des grévistes dans le cadre des mouvements sociaux associés à la loi sur la réforme des retraites et que de ce fait les écluses n'ont pu être ouvertes à la navigation à l'issue de la période de chômage. Il précise que la CNR a demandé la levée des piquets de grève par procédure judiciaire et a demandé une réquisition pour pouvoir

remettre en service les écluses. Après plusieurs semaines de blocage les écluses ont été ré-ouvertes à la navigation dans le week-end de pâques.

La CNR regrette qu'il y ait eu un blocage complet des écluses et est consciente de l'impact sur le trafic fluvial et sur les entreprises.

La CNR a donc décidé d'accompagner financièrement les navigateurs en difficulté. Pour cela les navigateurs sont invités à contacter Philippe Magherini à la CNR. La CNR examinera les demandes au cas par cas en faisant appel à une expertise externe.

P. Meffre indique que la CNR réfléchit également à un accompagnement financier des chargeurs et industriels implantés sur la concession CNR.

Les représentants des paquebots indiquent qu'ils ont été bloqués au début de la saison touristique, ce qui leur a engendré d'importantes charges supplémentaires.

Les représentants du fret indiquent que cela met en grande difficulté la filière, qui, déjà dans un contexte difficile, a perdu des clients. Les trafics sont faibles, et l'épisode de début d'année a plombé le marché.

Par ailleurs début juin, la CNR rencontrera l'AUTF à Lyon.

Iib) Navigation et sécurité

- S. Hall, VNF, présente les Conditions de navigation en période de sécheresse. Cf diaporama.

A la date de la CLU il n'y a pas de difficulté liée à la sécheresse concernant la navigation sur le bassin Rhône-Saône.

Les échanges seront engagés avec les professionnels si besoin.

L'ensemble des loueurs souhaitent participer à la commission sécheresse (Navig'info) si elle devait être mise en œuvre.

- G. Pierre, CNR, présente les conditions d'exploitation de 2022 et du 1er Trimestre 2023 et le sujet du mouillage du Rhône suite aux questions des navigateurs lors de la précédente CLU. Cf diaporama.

La CNR indique qu'il ne faut pas charger les bateaux à plus de 3,00 m d'enfoncement comme le prévoit le RPP sinon les bateaux seront bloqués aux écluses.

L'année 2022 a été marquée par de longs étiages sur 4 périodes et un cumul de 51 jours de PBEN (Plus Basses Eaux Navigables). A ce titre 2022 fut une année historique.

Le sujet du stationnement d'urgence des paquebots fluviaux sur le Rhône est également évoqué. La CNR indique que l'analyse de ce sujet n'a pas pu être faite pour la présente CLU (demandée lors de la CLU de fin 2022) mais qu'elle le fera pour la prochaine.

IIc) Chômages

- I. Vallance, VNF, présente les modifications des prévisions de chômages 2023 - 2024. Cf. diaporama.

Pas d'observation particulière des participants.

III - Chantiers en cours et prévus

- L. Bigou, VNF, présente les travaux d'infrastructure. Cf. diaporama.

Les observations suivantes sont faites :

Berges Charentenay : la position des perches vis-à-vis des palplanches (solution provisoire) n'est pas adaptée en période de hautes eaux. Ce point est à examiner. A. Ackermans, ANPEI, demande s'il est possible d'ajouter un duc d'albe sur la digue de Charentenay pour mieux indiquer le rétrécissement de la voie d'eau.

- G. Pierre, CNR, présente les travaux d'infrastructure. Cf. diaporama.

La porte de l'écluse de Sablon a été remplacée en 2022. Le retour d'expérience est positif sur ces travaux. La CNR est sereine sur la fiabilité de cette porte.

IV - Développement, transport et tourisme

- R. Bioud, VNF, présente le trafic fret du bassin 2022. Cf. diaporama.
- T. Chantrelle, VNF, présente un point sur la concession électrique et eau des Paquebots Fluviaux sur la Saône et dans Lyon. Cf diaporama

VNF indique que Walter Roy remplace Claude Mortier dans la fonction de régisseur d'escalas confiée à Saône Confluence Escalas. Pour le Quai Claude Bernard, la mise en service des bornes est prévue pour le 9 octobre. Il y aura des gênes le temps des travaux, l'objectif étant de réduire et de raccourcir les contraintes le plus possible.

M. Roy, SCE, précise qu'il n'est pas prévu de bloquer l'accès de la circulation sur le quai.

Les paquebots souhaitent être informés régulièrement de l'avancement des travaux. Viking propose un point toutes les 1 à 2 semaines.

SCE fera le nécessaire pour tenir informer les croisiéristes de l'avancement des travaux et organise pour cela une visio-conférence de démarrage avec les compagnies

Les représentants des paquebots font un retour sur leur début de saison. La tendance est plutôt bonne malgré un impact négatif du fait de la grève sur le Rhône. De plus la création de l'appontement de Arles a permis l'arrivée de 2 nouveaux bateaux.

- T. Chantrelle, VNF, présente les petits équipements touristiques mis en place en 2022. Cf. diaporama.
 - CNR et VNF, informent les membres de la CLU que le Club de la Croisière Rhone - Saône aura lieu à Trévoux le 13 juin et présentent l'ordre du jour. Cf. diaporama.
 - A. Janin, CNR, présente les projets réalisés et futurs sur le Rhône :
- la CNR a réalisé une opération de dragage de la darsette du port de Lyon
 - création d'un nouvel appontement à Arles permettant d'accueillir deux 135 m à couple.
 - une étude est en cours pour la création de haltes pour le fret et pour les paquebots fluviaux à Port Saint Louis.
 - deux nouveaux appontements de 135 m sont prévus à Avignon à l'île Pio. L'ANPEI aimerait que la CNR prévoit une place de 20 m pour la plaisance à Avignon. Ce sujet sera examiné par la CNR
 - une étude de l'aménagement du port de Laudun l'Ardoise est en cours pour le fret et la plaisance.